



CFPPA - Formation Continue



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Créer sa truffière

Objectifs	Acquérir les éléments techniques, économiques et juridiques à l'installation et au suivi d'une truffière (<i>tuber uncinatum</i> et <i>tuber mésestéricum</i>)
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Membres des associations affiliées à l'ATA • Propriétaires forestiers • Elus des communes forestières • Ressortissants MSA : agriculteurs, sylviculteurs • Formateur, animateur, agent de développement
Durée, dates, lieux	Du 3 juin au 7 juin 2019
Modalités pédagogiques	Applications pratiques
Intervenants	Henri FROCHOT Chercheur retraité de l'INRA de Nancy Léon WERLHEN Assistant ingénieur à l'INRA Vincent DECHAUX, CERFRANCE
Contenu	Quelles espèces de truffes ? Sur quel terrain ? Quels plants, comment planter ? Biologie, écologie, pratique sur le terrain Aspects juridiques et financiers
Nombre de participants	Formation ouverte pour 8 personnes minimum, 15 maximum.
Evaluation	- Bilan en fin de formation avec les stagiaires (enquêtes de satisfaction). - Remise d'une attestation de suivi de formation.
Coût	700 € net de taxes pour les 5 journées. Possibilités d'aide de financement : soit Vivéa pour les personnes inscrites à la MSA, soit par la Région Grand Est sous réserve d'être adhérent d'une association affiliée FFT. Une participation de 100 euros reste à la charge du participant quel que soit le mode d'aide sollicité. Nous contacter pour plus d'informations.
Repas	Possibilité de prendre ses repas au Lycée de Crogny (4,35 €/ repas). Voir le tableau repas sur le bulletin d'inscription pour réservation.
Hébergement	Une liste d'hébergements peut être envoyée sur demande, le CFPPA ne gère pas les réservations.
Inscriptions	Clôture le 24 mai 2019 Séverine Le Bot Humblot Tél : 06 42 42 23 29 severine.le-bot-humblot@educagri.fr CFPPA de l'Aube - Site de Crogny Tél : 03 25 40 12 50 cfppa.crogny@educagri.fr Rue des Etangs 10210 LES LOGES MARGUERON